



Seigneurie Le Parc, 1673

KAKOUNA,

ses premiers habitants, ses premiers colons...

2

La préhistoire de *kagwa nak* a vu ses rives et ses forêts fréquentées tantôt par des tribus nomades en période de chasse et de pêche, tantôt par des groupes d'Amérindiens en voyages de commerce ou de conquête...

L'arrivée des Européens, qui marque le début de la période historique, crée un bouleversement complet des rapports entre groupes d'Amérindiens. Un jeu de force et de pouvoir s'installe; l'objectif: le contrôle de la plus grande richesse rencontrée dans ce nouveau monde: LES FOURRURES.



Les Anglais s'allieront aux Iroquois, alors que Hurons et Algonquins se rangeront du côté des Français.

Cette trame de fond de la Nouvelle France sera également celle sur laquelle se dessinera notre histoire locale.

La présentation par tableaux de ce second volet des *aventures cacounoises* nous permettra de mieux saisir comment notre petite histoire s'insère dans ce qu'on appelle la grande histoire du Québec.

TRAME HISTORIQUE

1500 +: Des pêcheurs basques fréquentent le Saint-Laurent.

1535: Jacques Cartier pénètre dans le fleuve Saint-Laurent.

1580: Expéditions visant à rapporter des fourrures.

1599: Pierre Chauvin fonde Tadoussac; la France y installe son 1er comptoir de commerce permanent.

1600: Henri IV implante le système des compagnies pour assumer le fardeau financier de la colonisation.

1605: Fondation de Port-Royal en Acadie par Pierre du Gua de Monts qui envoie Champlain en reconnaissance à l'intérieur des terres.

1608: Champlain est chargé d'aller fonder une *Abitation* sur le Saint-Laurent (Québec). Il n'a aucun plan de peuplement mais est concentré sur l'organisation du commerce des fourrures.

1627: Richelieu suggère d'implanter un grand nombre de Français catholiques en Nouvelle-France.

Les Français s'allient aux Hurons et aux Algonquins afin d'étendre plus à l'Ouest la quête des fourrures. Les Hollandais du bassin de l'Hudson-Mohawk s'étant alliés aux Iroquois, la rivalité franco-hollandaise accentue la rivalité huro-iroquoise.

1642: Maisonneuve fonde Ville-Marie (Montréal).

1648: Les Iroquois détruisent la Huronie.

1660: Ruine du système commercial des compagnies françaises. Louis XIV donne à la colonie le statut d'une province française, et envoie le régiment de Carignan-Salières... pour mâter les Iroquois.

1665: La paix est rétablie. Talon: 1er intendant en Nouvelle-France. Explorateurs, traiteurs et coureurs des bois remplacent les intermédiaires indigènes.

Construction de forts. Formation de compagnies.

1665-1713: Expansion de la Nouvelle-France.

... - **1763:** 250 seigneuries créées sous le Régime français.

1670: Les Anglais fondent la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les fourrures du Nord iront-ils aux Anglais?

1690: Le Moine d'Iberville chasse les Anglais de la région de la Baie d'Hudson.

1690: Phipps échoue devant Québec.

1701: Traité de paix avec les Cinq-Nations. Le rapprochement franco-iroquois établit le contrôle de la France sur le bassin de l'Hudson-Mohawk. La France contrôle tous les bassins fluviaux qui mènent aux fourrures. Mais situation contraire en Europe: la France, vaincue par l'Angleterre, se voit obligée d'accepter...

1713: ... le Traité d'Utrecht, qui annule les victoires coloniales. La Baie d'Hudson, Terre-Neuve et l'Acadie française passent aux Anglais. L'Iroquoisie passe dans l'orbite anglaise, ouvrant à l'Angleterre l'accès des Grands Lacs.

Réaction française: Érection de la forteresse de Louisbourg (dans le Golfe), du fort Niagara (pour bloquer l'accès des Grands Lacs), et percée vers l'Ouest de La Vérandrye et ses fils (1728).

1721: Culture du tabac, du chanvre (1730) et du lin (1740).

1729: Hocquart obtient du roi des subsides pour les entreprises en construction navale.

1758: Louisbourg tombe aux mains des Anglais. Déportation des Acadiens.

Coalition anglo-américaine. Anglais et Américains s'emparent du fort Frontenac.

1759: L'armada de Saunders remonte le Saint-Laurent et Wolfe prend Québec.

1760: Capitulation des Français, refoulés dans Montréal.

1763: Traité de Paris: La France cède le Canada à l'Angleterre.

1763: Octobre: Proclamation Royale (Georges III).

Démantèlement de la Nouvelle-France. Intolérance religieuse.

1764: James Murray établit les 1ères institutions judiciaires.

1774: Acte de Québec (Charte des Canadiens-français).

1791: Acte constitutionnel: Bas-Canada - Haut-Canada.

Bas-Canada: zone de peuplement français; 160,000 habitants dont 20 000 anglophones; 4 districts administratifs: Gaspé, Québec, Trois-Rivières, Montréal.

Haut-Canada: Ontario actuel; Loyalistes (américains) et immigrants anglo-saxons.

1800 +: Déclin du commerce des fourrures, montée du commerce du bois. Concentration des moyens de production aux mains des patrons.

1810: 65% de la population tire sa subsistance de l'agriculture. Le Bureau des terres est dominé par l'élément anglophone. On passe du système seigneurial au système des 'townships' (cantons).

1814: 89 cantons sont érigés, vendus à des spéculateurs, groupes privilégiés principalement britanniques, inaccessibles à l'habitant moyen.

1820: Crise agricole.

1837-1838: Révolution des Patriotes.

1841: La Loi de l'Union. L'anglais seule langue officielle au pays.

1848: Reconnaissance du français.

PRÉSENCE DES MALÉCITES ET AUTRES TRIBUS

Si la 'Dame' de l'Île de Kakona (rocher en forme de tête de femme tournée vers le large et qui a dû assister à bien des événements) pouvait exprimer ses mémoires, que nous raconterait-elle sur les va-et-vient nombreux dont elle a été témoin?

Damase Potvin, dans son livre "Le Saint-Laurent et ses îles", nous en donne une petite idée...

"Toute cette région de l'Île Verte et des Trois-Pistoles fut la patrie de ces indiens Maléchites - ou Malécites... (p.236).

Les premiers missionnaires qui évangélisèrent cette partie du fleuve, en particulier les Pères Gabriel et Henri Nouvel et, plus tard, le Père Jean-Baptiste De La Brosse, les trouvèrent établis sur les bords de la rivière Verte et sur l'Île de ce nom. Ils avaient bâti leurs cabanes sur les hauteurs dominant le fleuve et la vallée.



Témoins du passage de Cartier, Champlain, et bien d'autres...



De ces hauteurs, et de l'île peut-être, aperçurent-ils, un jour de septembre 1535, passer non loin de leurs rivages, et peut-être s'y arrêter quelques heures, les étranges navires des premiers blancs qui remontèrent la "Grande Rivière". Et de nouveau, le printemps suivant, après avoir passé l'hiver à la chasse, durent-ils voir passer encore ces navires qui, revenant de leur dur hivernage dans l'estuaire de la rivière Lairet, retournaient en France avec leur équipage décimé par le terrible scorbut (p.237).

Et plus tard, encore, en 1541, ils durent voir revenir les étranges navires, dont la vue maintenant leur était plus familière et qui étaient à présent au nombre de cinq. Puis, encore plus tard, les Maléchites de l'île Verte voient passer, non loin de leurs rives, un autre navire d'un tout nouvel aspect et qui montait le fleuve toutes voiles déployées. C'était le "Don de Dieu" de Champlain. Plusieurs années passèrent et les Maléchites, de leurs hauteurs, aperçurent d'autres vaisseaux qui remontaient le fleuve mais montés par d'autres hommes portant des costumes tout nouveaux pour les sauvages: les Anglais des Kirke. Ils se dirigeaient vers Tadoussac, de l'autre côté du fleuve. Les navires se succédèrent dans la suite. Chaque année, pendant longtemps, ces vaisseaux portant le drapeau fleurdelisé puis, plus tard, un drapeau étranger. Mais avant la venue de ces derniers, de petites embarcations, de frères canots d'écorce, voguèrent en tous sens sur le fleuve, quelques-unes se dirigeant vers l'Île Verte et

d'autres îles voisines. Et les Maléchites reçurent la visite des premiers missionnaires (p.238).

Du premier missionnaire (le Père Gabriel) qui visita l'Île Verte, on sait peu de choses sinon que dans une tournée de missions qu'il fit dans le bas Saint-Laurent, vers 1650, il vint sur l'Île Verte où il savait qu'étaient cabanés des Maléchites, des Micmacs et quelques Papinachois (p.242).

Plus tard, le Père Henri Nouvel rapporte qu'il (y) rencontra un capitaine Papinachois qui savait sa prière et qu'il baptisa. Voici (un extrait d')une lettre que le Père Nouvel écrivait à son supérieur à Québec en 1663:

((Étant partis de Québec le 19 novembre avec deux français, notre Hôte et quelques autres sauvages, nous arrivâmes à l'Isle-Verte le 24 du même mois. Nous trouvâmes en cette Isle tous nos sauvages, tant Papinachois que d'autres nations qui faisaient en tout 68. Ils s'étaient renfermés dans un fort de pieux, en suite de la découverte qu'ils avaient faite d'un grand cabanage d'Iroquois sur le bord de la grande rivière.)) (p.242-243).

C'est donc vers 1663, dans une misérable chapelle de fortune édiflée sur la pointe nord de l'île que fut commencée la conversion des Maléchites par le Père Nouvel (p.244).

Indiens venus du sud-est...

Mais d'où venaient ces paisibles Indiens? La tradition veut qu'ils soient descendus de la hauteur des terres par delà la ligne qui sépare notre pays des États-Unis. Ils seraient venus par la rivière Saint-Jean pour aboutir à la tête du grand lac Témiscouata. De là, ils auraient gagné la rivière des Trois-Pistoles et par cette voie seraient descendus jusqu'au Saint-Laurent. Puis, se laissant aller au fil de l'eau, côtoyant les côtes, tantôt basses, tantôt escarpées, toutes couvertes de vertes et épaisses forêts, croisant de belles îles, ils arrivèrent, un jour, à l'embouchure de la Rivière Verte. Ils virent là sauter le poisson en abondance, saumons et truites, tandis que sur les battures s'égaillaient à l'infini des troupes d'oiseaux de mer de toute nature; oies sauvages, bécasses, canards; et ils virent aussi les gros et balourds loups-marins exposer aux rayons du soleil leur dos luisant, comme aussi les marsouins gris et blancs (p.239)."

Ces Maléchites faisaient partie d'une plus grande tribu, celle des Abénakis, qui comprend aussi les Canibas, les Souriquois, les Micmaks, et les Montagnés (R.Lebel, p.28).

"Abénaki signifie: qui vient de la terre du levant... les Abénakis occupaient le Maine et s'étendaient dans le New-Hampshire, le Nouveau-Brunswick et jusque sur les bords de la Nouvelle-Écosse. Les

Anglais déclarèrent une guerre d'extermination aux Abénakis dès 1636. ...

Cette guerre d'extermination dura 43 ans, avec des intervalles de paix. Cette lutte se termina en 1679, par la destruction presque complète de tous les braves et courageux Sauvages (p.28)."

Ceux qui échappèrent au massacre, Malécites et Etchemins, atteignirent, comme on l'a vu, le fleuve, les Etchemins prenant la direction ouest vers Québec, les Malécites s'installant à Cacouna, L'Île-Verte, et Trois-Pistoles, en direction de la Gaspésie (p.28).

"Ils reçurent avec bienveillance la visite des missionnaires... Plus tard, quand s'organisèrent les paroisses de la région de Témiscouata sous la direction de leurs curés, ceux-ci trouvèrent dans les Maléchites qui restaient des fidèles à la foi solide et à la piété douce et confiante. Ils continuaient cependant leur existence aventureuse, occupés constamment de la chasse et de la pêche. Incapables de s'astreindre à la culture de la terre, ces pauvres gens devinrent des obstacles au développement de la colonisation dans cette partie du pays... Peu à peu les Indiens, sans trop récriminer tout d'abord, firent place aux colons. Le gouvernement, un jour, en eut pitié. Il leur octroya une "réserve" sur les hauteurs... (p.239 D.Potvin)."

Chassez le naturel, et il revient...

"Cette réserve, créée en 1827, était une des premières concessions foncières accordées à des Amérindiens du Québec. Elle était située sur les bords de la rivière Verte, à proximité de la paroisse de l'Île-Verte dont le curé desservait aussi les Malécites. En leur attribuant ces terres fertiles, le gouvernement canadien espérait que les malécites acquerraient le goût de l'agriculture. Mais il semble qu'ils préférèrent plutôt leur mode de vie nomade et que les quelque 20 à 25 familles de la réserve y habitaient rarement.

Vers 1840, les terres de la réserve sont l'objet de contestations de la part de la population avoisinante qui demande au gouvernement canadien de les reprendre pour les vendre. Une des raisons invoquées est le peu d'intérêt des Malécites pour ces terres qu'ils ne veulent pas cultiver ni permettre à d'autres de cultiver.

Toutefois, en 1850, un agent gouvernemental visitant la réserve écrit que les Malécites y cultivent le blé, l'orge, le seigle, l'avoine et les patates et que leur culture peut avantageusement se comparer à celle des "Canadiens", leurs voisins.

En 1869, après quelques mois de négociation, les

Malécites acceptent de rétrocéder leurs terres à certaines conditions. Les lots sont vendus aux enchères l'année suivante.

Retour à Cacouna...

La perte de leurs terres accélère la dispersion des Malécites. En 1875, voulant les réunir à nouveau, le gouvernement canadien leur accorde un territoire dans le canton de Whitworth. C'est en vain que les Malécites tenteront de cultiver cette terre impropre à l'agriculture. Ils l'abandonneront et s'installeront autour de Cacouna qu'ils avaient habité depuis plusieurs générations. Un petit lot y sera acheté pour eux, en 1891, par le gouvernement fédéral. Mais jamais plus de dix Malécites n'habiteront ce petit espace..." (Les Amérindiens et les Inuit du Québec d'aujourd'hui, p.11 et 14).

"Retournés à la vie primitive, les Malécites ont développé leur artisanat qu'ils venaient offrir l'été dans les centres de tourisme, en particulier à leur réserve de Cacouna et à la Pointe de la Rivière-du-Loup." (R.Lebel p.30).

"Le dernier des Malécites de Cacouna, M. Joseph Launière, jouissait de l'estime générale de ses concitoyens. Il est décédé et a été inhumé à Cacouna le 24 août 1972, à l'âge de 86 ans." (R.Lebel p.31).

"Par la suite, les Malécites ne font plus parler d'eux jusqu'en 1987. Cette année-là, 130 d'entre eux se réunissaient à Rivière-du-Loup pour élire un chef et un conseil de la nation. Ce conseil fit parvenir une demande de reconnaissance officielle au gouvernement du Québec. C'est ainsi qu'en 1989, l'Assemblée nationale du Québec reconnut officiellement les Malécites, dont la langue actuelle est le français, comme la onzième nation autochtone du Québec." (Les Amérindiens..., p.14).

DE LA SEIGNEURIE LEPARC À KAKOUNA

Il y a 320 ans, le 23 décembre 1673, "la Compagnie des Indes Occidentales concéda du coup trois seigneuries:

Verbois: Saint-André

La Chesnaye: Rivière-du-Loup

Leparc: Cacouna." (R.Lebel, p.32).

La Seigneurie Leparc fut concédée au sieur Daulier Duparc "à la charge et condition que le dit sieur Daulier Duparc fera commencer dans trois ans le défrichement des terres de la dite concession, dont l'arpentage sera fait et les bornes plantées dans le dit temps, à faute de l'exécution desquelles charges les terres contenues en icelle concession seront réunies au domaine de la dite compagnie qui pourra en disposer comme bon lui semblera".

Comme le sieur Duparc ne remplit pas ses engagements, "la concession Leparc, qui mesurait deux lieues sur le fleuve et deux lieues en profondeur, fut concédée au Sieur La Chesnaye de Rivière-du-Loup (en 1675).

De plus, les quatre milles non concédées qui restaient entre la Seigneurie de L'Isle-Verte et celle de la Rivière-du-Loup furent concédés à ces deux seigneuries, moitié au Sieur de Villeraie et moitié au Sieur Lachenaie, le 5 avril 1689. (p.33) La Seigneurie porte habituellement le nom de Seigneurie de la Rivière-du-Loup Duparc. On dit parfois la Seigneurie de Cacouna.

Le fait qu'ils s'occupaient de la Rivière-du-Loup permettait aux Seigneurs de conserver le fief Leparc sans s'en occuper.

Les noms des Seigneurs, 1673: Daulier du Parc, Aubert de la Chesnaye; 1709: Joseph Blondeau; 1755: Pierre Claverie; 1756: Nicolas Danseville, époux en secondes noces de Mme Claverie, n'ont donc aucune signification pour nous.

"Ainsi toute la ((Côte du Sud)), depuis Lauzon jusqu'à l'Isle Verte, en moins de quelques années, est confiée à des entrepreneurs, en vue d'y établir des colons. Si l'on jette un coup d'oeil sur la carte seigneuriale de la région en 1686, on découvre que sur 12 seigneuries concédées à cette date, couvrant les terres allant de Saint-Jean-Port-Joli à l'Isle Verte, 6 de ces seigneuries ont été données à ou achetées par un seul seigneur: CHARLES AUBERT DE LA CHESNAYE, marchand ((millionnaire)), ayant résidence à Québec.

Ce sont Rivière-du-Loup, concédé en 1673; Le Parc et Villeray achetés en 1675; Verbois acheté en 1683; Kamouraska acheté en 1680; Port-Joli acheté en 1686. De plus en 1683 le même seigneur se voyait concédé les seigneuries de Témiscouata et de Madawaska. Le tout formait ainsi un petit empire seigneurial destiné non à la culture mais davantage en vue d'une éventuelle spéculation ou du commerce.

Charles Aubert de la Chesnaye avait aussi des propriétés à Québec et des seigneuries dans la région de Montréal. Il avait affermé la traite du poste de Tadoussac, dès 1663; ce qui lui procurait des revenus fort intéressants; mais, un rival, le sieur Denis Riverin, lui avait soustrait ce commerce, vers 1682. Mr. Riverin ((se plaignait que les vastes propriétés de La Chesnaye dans le Bas Saint-Laurent portaient un grave préjudice à ses affaires)). Car les Indiens se rendaient à Rivière-du-Loup et au Bic, où Aubert a des agents; et, de là, les fourrures prenaient maintenant la route de l'Acadie, par la rivière Saint-Jean et le Madawaska, où elles étaient exemptes de taxes.

Quatre autres seigneuries sont aux mains de la famille JUCHEREAU demeurant à Beauport. Or, il se trouve que les familles Aubert de la Chesnaye et Juchereau sont parentes par alliance. En un mot, tout le Bas-du-Fleuve, exception faite de la seigneurie de Rivière-Ouelle et de celle de l'Islet du Portage (Notre-Dame du Portage et Saint-André en partie) est la propriété d'une clique aristocratique, qui ne réside pas ou très peu dans leurs domaines; des entrepreneurs-spéculeurs pour qui l'accumulation des fiefs peut constituer soit un tremplin social soit une base commerciale." (Rivière-Ouelle 1672-1972, Paul-Henri Hudon, p.17-20).

Ce qui peut expliquer le lent départ de la colonisation dans notre région sous le régime français...

1673- Aubert de la Chesnaye s'associe au sieur Bazire et tous deux tirent profit d'abord des ressources naturelles des lieux: fourrures de l'arrière-pays, marsouins et pêcheries sur la côte. Aucun des deux marchands ne semble intéressé vraiment à développer l'agriculture et ne se préoccupe guère d'établir des familles dans la seigneurie si bien que le nombre de résidents blancs n'augmente que lentement durant cent ans, 4 en 1683, 68 en 1765.

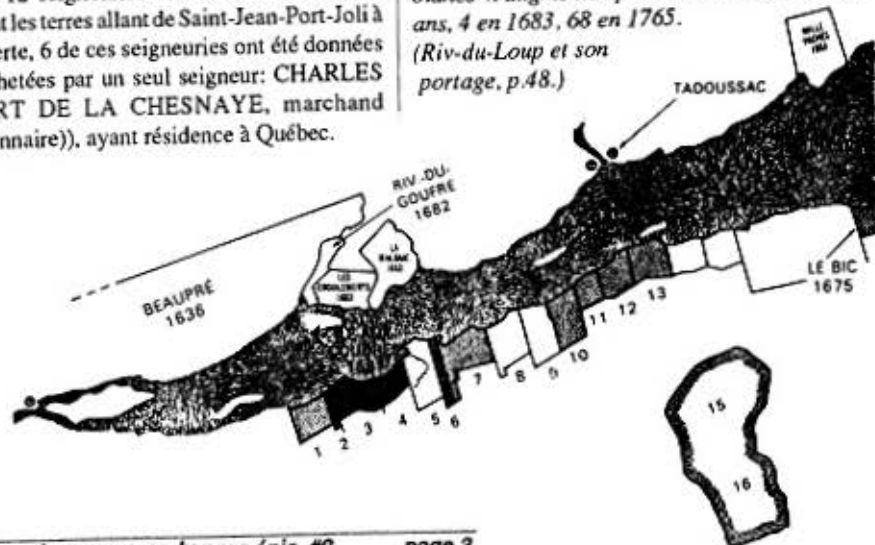
(Riv.-du-Loup et son portage, p.48.)



Carte seigneuriale de la Côte du Sud et de la Rive Nord vers 1686

| | |
|------------------------|--|
| 1- Port-Joli | 1677. Sieur Noël Langlois, Aubert de La Chesnaye |
| 2- Rithoume | 1656. |
| 3- Saint-Roch | 1656. |
| 4- La Pocarière | 1656 et 1672 |
| 5- La Boutellière | 1672. J.Bie. Fr. Deschamps de la Boutellière |
| 6- Saint-Denis | 1679. Nicolas Juchereau de St-Denis. |
| 7- Kamouraska | 1674. O.M. de la Chesnaye, Aubert de la Ches. |
| 8- Ile du Portage | 1672. sieur de Granville, officier rég. Cangnan |
| 9- Granville-Lachenaie | 1672. sieur de Granville, officier rég. Cangnan |
| 10- Verbois | 1673. Fr. Douss. Aubert de la Chesnaye |
| 11- Rivière-du-Loup | 1673. Aubert de la Chesnaye. |
| 12- Le Parc | 1673. Sieur Daulier du Parc, Aubert de la C. |
| 13- Villeray | 1689. sieur de Villeray et sieur Aubert de... |
| 14- Ile aux Labres | 1672. Sieur de Saint-Léon |
| 15- Témiscouata | 1683. Sieur Aubert de la Chesnaye |
| 16- Madawaska | 1683. Sieur Aubert de la Chesnaye |

N.B. Le premier nom du seigneur cité est celui à qui la seigneurie a été concédée, le deuxième nom est celui qui l'a achetée.



Aucun établissement sur le fief Leparc en 1721...

Dans les procès-verbaux du procureur-général, Benoît-Mathieu Collet, rédigés en 1721, nous lisons: ((Qu'au devant du fief LE PARC est la presqu'île de Cacouna et qu'il n'y a aucun établissement sur le dit fief DU PARC)).

À quel moment (et à quel endroit) les premiers colons s'établirent-ils à Cacouna?" (R.Lebel, p.34).

Peu de renseignements ont été trouvés jusqu'ici sur ce qui a pu se passer avant 1765. Toute information couvrant cette période sera bienvenue...

KAKONA a d'abord désigné la PRESQU'ILE...

Commençons par clarifier les termes.

"**Kakona**, depuis des siècles, a désigné la presqu'île qui devait servir d'habitat au porc-épic.

La terre ferme porta successivement le nom de **Seigneurie Leparc** puis de **Concession Saint-George**, incluant toujours, bien entendu, **Kakouna**, qui, progressivement, donna son nom à l'ensemble.

À quel moment a été ajouté l'adjectif "**gros**"? Au moment où la presqu'île a donné son nom à la terre ferme, comme l'île Verte a donné le sien à L'Isle-Verte.

Dans le concret, comme il s'agissait de deux entités différentes, dans un cas on a varié l'orthographe, et dans l'autre on a ajouté l'adjectif "**gros**" pour désigner le dos rond de la presqu'île, réservant le **Kakouna** seul pour la terre ferme." (R.Lebel, p.256-257)

...et a dû accueillir les premiers habitants...

S'il n'y a pas eu d'habitant reconnu sur la terre ferme (fief LEPARC) avant 1721, on peut déduire que les premières habitations furent établies sur la pointe nord-est de la presqu'île de **Kakona**, et ensuite à la **Rivière-des-Vases**, à cause du port naturel où les navires pouvaient s'abriter, entre l'île Verte et la côte.

"C'est pour ces raisons que les dernières cartes du régime français et les premières du régime anglais indiquaient déjà la ((**Rivière-des-Vases**)), et que **Cacouna** ou **Ratcana** révélait la présence des ((**Rats d'eau**)) ou des **Malécites**.

Les premiers blancs à habiter l'île de **Cacouna** se sont consacrés les uns à la pêche, les

autres à l'agriculture, ou simultanément aux deux.

Quant aux pêcheurs, l'île plongeait en eau profonde et les prises devaient être bonnes de ce côté-là.

La vie sur l'île devait être extraordinairement paisible, sans qu'on s'y sente isolés, le passage d'un quart de mille pour rejoindre la terre ferme étant possible à pied sec, sauf durant la période des grandes marées." (R.Lebel, p.258).

DES ACADIENS À CACOUNA...

1755: "Lors de la dispersion des Acadiens, en 1755, plusieurs familles de Grand-Pré et de Beauséjour se jetèrent dans les bois, pour ne pas tomber entre les mains des Anglais et vécurent ainsi quelques années avec les sauvages."

"En 1758, le colonel Monkton reçut l'ordre d'aller les déloger de leur retraite. L'expédition de Monkton et de ses 1 200 miliciens commença le 16 septembre 1758..."

Mais, avant l'arrivée des soldats, les réfugiés avaient "décidé de laisser les champs sauvages et de tenter la fortune à travers les bois.

La troupe se composait d'une dizaine de familles, entre autres les Béliveau, Gaudet, Poirier, Bergeron, Bourque, Bercasse et Lamontagne. Il y avait plusieurs femmes, des jeunes filles, des jeunes gens et des enfants en bas âge. Le chef de l'expédition était Michel Bergeron dit de Nantes, homme hardi à la chasse et un vrai coureur des bois.

On n'avait point de provisions pour vivre le long de la route. Malgré cela, on se confia à la divine providence et l'on s'enfonça dans les bois en se dirigeant du côté du Canada. C'était vers le printemps de 1758. On marcha tout l'été. Les femmes portaient les enfants sur leurs épaules et les hommes traînaient les bagages, exploraient les bois, faisaient la chasse et préparaient le campement pour la nuit... On vivait de castor, de perdrix et d'autres animaux que les chasseurs surprenaient dans les trappes qu'ils tendaient, car on n'avait ni armes, ni munitions, excepté des haches et des couteaux et quelques ustensiles de cuisine...

Enfin on atteint les habitations à Cacouna...

Cependant le mois d'octobre était commencé et l'on ne découvrait point le fleuve. Pendant plusieurs jours on marcha, découragés, du moins épouvantés d'être forcés de passer l'hiver dans les bois. Finalement, trois jours avant la Toussaint, on atteignit les habitations à **Cacouna**, où on passa l'hiver." (Extrait du **MECHASCEBE**, journal du 14 décembre 1872 publié en Louisiane, rapporté par Bona Arsenault dans R.Lebel, p.35-36).

Toute la petite colonie partit de **Cacouna** le printemps suivant à bord de canots préparés pen-

dant l'hiver, et remonta le fleuve jusqu'à Saint-Grégoire.

Mais d'autres sources indiquent pourtant la présence ultérieure d'Acadiens à Cacouna...

1770: Le Père de La Brosse explique ainsi les circonstances de sa mission auprès des Acadiens de **Cacouna**: "L'année suivante (1770-1771), je reçus la charge de desservir les Acadiens de **Cacouna** et les Français d'en face de l'île Verte..." (Notes du P. L.P.Hébert dans **Saguenayensia**, citées par R.Lebel, p.38).



LES PREMIERS "CONCESSIONNAIRES": 1765 ?

1825: "Le régime français a vécu; le régime anglais prend ses positions de façon stable et précise.

C'est ce que nous révèle le **Papier-Terrier de Rivière-du-Loup et de Cacouna** que le seigneur Alexandre Fraser fait faire par le notaire Jean-Baptiste Taché. Ce document est conservé aux archives du Palais de Justice de la Rivière-du-Loup.

Il ne s'agissait pas d'une mince besogne. Mentionnons qu'à ce moment, il y avait **164 propriétaires terriens aux premier et deuxième rangs de Cacouna**. Ces documents ne mentionnent pas uniquement les grandes terres, mais les petits lopins qui appartenaient à l'un ou l'autre.

Le premier seigneur de la Rivière-du-Loup-Du-Parc, sous le régime anglais, fut le gouverneur en chef de la province de Québec, James Murray. Les premières concessions portent (cependant) la signature de Isaac Warden, qui devait agir comme son procureur. (R.Lebel, p.41-42).

Les premiers Cacounois sous le régime anglais, d'après le Papier Terrier de 1825, ont acquis leur concession à compter de 1765 et portent le nom de:

Saindon, Goodier, Doucet, Good, Bergeron, Guérette, Guichard, Pominville, Sanson, Lego, Guyard, Boileau, Warden, Lambert, Grandmaison, Marin, Côté, Lebel...

Ces concessionnaires ont-ils tous colonisé et cultivé leurs terres? Plusieurs n'ont-ils été qu'acheteurs?

Il y a encore plein de secrets à découvrir dans notre petite histoire...

1600: 225 000 Amérindiens en Amérique du Nord, pour 25 000 sur le territoire du Québec actuel.

1608-1760: 10 000 immigrants français.

1627: 100 habitants en Nouvelle-France.

1660: 2 500 habitants en Nouvelle-France.

1663: 3 000 habitants en Nouvelle-France.

1685: + de 600 jeunes dans les bois (coureurs des bois).

1700-1750: La colonie passe de 18 000 à 50 000 habitants, 95% des gens étant nés dans la colonie.

1791: Le Bas-Canada compte 160 000 habitants, dont 20 000 anglophones.

Le type **canadien-français** s'est formé dès 1700..., avant la conquête britannique, à partir du **Français** et de l'**Amérindien**, mariné dans un **environnement particulier**.

Pour le Canadien, l'égalité l'emporte sur la hiérarchie, les impératifs du milieu sur les problèmes de morale et de mentalité. Et si la ville a préservé pendant un temps une certaine tradition culturelle française, c'est à la campagne, à travers l'habitation, l'habillement, l'alimentation et les conditions de vie, que la **canadianisation des moeurs s'est fait sentir le plus rapidement**.

(Brève histoire du Québec, Jean Provencher, p.36.)



DÉFRICHEMENT

Ouvrir une terre à la culture n'est pas une tâche facile. La personne qui devenait un colon devait être déterminée à se rendre jusqu'au bout, sinon c'était peine perdue, elle devait essayer autre chose.

La concession à défricher était dans 99% des cas entièrement boisée. Le nouveau colon devait couper les arbres sur une distance variable, afin de libérer le terrain et le rendre propre à la culture: cette opération s'appelle "abattis".

Cela avait généralement lieu durant la période de l'hiver. Le chantier était ouvert vers la fin de l'automne et se terminait au début du printemps, mais la durée d'ouverture du chantier variait souvent avec la quantité de travail qu'on s'était proposé de faire. Le bois coupé servait à construire la maison, la grange ou d'autres bâtiments, si cela n'avait pas encore été fait; ou bien on l'utilisait comme bois de chauffage. Dans d'autres cas, il était simplement vendu.

Au printemps, quand le sol était suffisamment sec, on brûlait ce qui était inutilisable, tels branchages et autres végétaux. La cendre restante servait d'engrais. Ensuite, le colon pouvait semer de la graine de trèfle ou de mil et du blé, entre les souches. On devait attendre 4 et parfois 10 ans avant que les souches soient assez affaiblies par la pourriture pour les arracher. Un boeuf ou un cheval était utilisé à cette tâche. Si le colon n'avait ni l'un ni l'autre et aucune autre bête de trait, il devait essoucher à la main. Quand le foin ou le blé était assez haut, il était coupé soit à la faucille, soit à la faux; celle-ci fut utilisée beaucoup plus tard que la faucille. Le blé était assemblé en gerbes et le foin était ramassé.

L'hiver suivant, un autre chantier était ouvert, et à nouveau des arbres étaient coupés pour préparer une nouvelle terre.

Quelques années plus tard, quand les souches étaient assez faibles, le colon les arrachait et les assemblait pour les brûler. Par la suite, la terre était labourée et fertilisée à l'engrais naturel: fumier, varech ou poisson, ce dernier étant un engrais presque complet. Évidemment, le varech et le poisson étaient utilisés par les colons habitant le bord de la mer. La terre était ensuite hersée et finalement prête pour la semence. Le colonisateur devait aussi ramasser les roches; celles qui étaient impossibles à déplacer à cause de leur grosseur,

soit enterrées ou à découvert sur le nouveau champ, servaient toujours à la naissance d'une digue.

Enfin, après plusieurs années d'effort, le colon était devenu un cultivateur, propriétaire d'une ferme fertile alimentant sa grosse famille...

(Essai sur l'histoire civile et sociale de Kakouna, p.33.)



LA MAISON

Après avoir obtenu la concession d'une terre, le colon devait s'y loger. Quand les premiers habitants s'installèrent dans la région de Kakouna, ils durent apprendre à adapter leurs connaissances, à construire un abri avec les matériaux du milieu, en considérant les facteurs climatiques.

Le premier élément à considérer: c'est l'eau.

Ayant résolu ce problème, l'homme se procura les matériaux nécessaires à la construction de sa demeure.

Les habitants de Kakouna ne construisirent probablement pas de maisons en pierre. La plupart des gens sont arrivés des régions en amont de Kakouna, soit de Kamouraska, Rivière-Ouelle...; ayant bénéficié de l'expérience de leurs prédécesseurs, ils construisirent immédiatement des maisons en bois. Les seules constructions en pierre à Cacouna sont le presbytère et l'église.

Tous les matériaux à cette époque étaient travaillés à la main. Les pièces de bois étaient équarrées; après avoir coupé un arbre de dimension appropriée, l'ouvrier tendait une ficelle d'un bout à l'autre au-dessus du tronc de l'arbre; il faisait ensuite des marques sur le flanc jusqu'à la profondeur fixée par la ficelle et il enlevait en

dernier lieu les parties démarquées. La préparation des planches subissait un procédé analogue; lorsqu'une pièce était terminée, elle était taillée sur le long à la scie; la quantité de planches obtenue dépendait de la grosseur de la pièce.

Au début, la maison était construite pièce sur pièce, directement sur la terre, et calfeutrée avec de l'étope. Les pièces du solage de bois, appelées 'gril' étaient en cèdre; ce bois pourrissait moins vite, les autres pièces utilisées étaient en sapin ou en épinette. Par la suite, un solage en pierre fut ajouté afin de répondre aux conditions climatiques; les anciens solages de bois subissaient les effets du gel et du dégel; évidemment, le bois pourrissait et la maison était humide.

Quand le carré était assemblé, des chevilles de bois servaient de liant entre les pièces. Le corps de la structure fermait vers l'intérieur au sommet de la nouvelle maison; cela rendait la nouvelle construction plus résistante aux intempéries du climat. Plus tard, la maison fut couverte de chaux, lambrissée en planches ou en bardeaux et crépie...

Le toit aussi subit un développement. Au début il était droit; on lui donne donc le nom de 'toit à genoux'. Par la suite, l'angle s'agrandit et l'extrémité s'allongea en courbe; ce prolongement s'appelle 'larmier'. Ceci permettait de chasser loin des murs les eaux de fonte et de pluie qui avaient une influence néfaste sur la maçonnerie et activaient le pourrissement. De plus, en hiver, ce toit, gardant toujours une certaine quantité de neige, constituait ainsi un isolant thermique naturel. La maison sera grande parce que les familles sont nombreuses; la saison froide durera longtemps et l'on devra vivre une bonne partie de l'année à l'intérieur. La cuisine sera la plus grande pièce; c'est le carrefour de la maison; c'est aussi l'endroit où la famille passera la plus grande partie de son temps. Pendant l'hiver, certaines pièces seront fermées telles le salon, les chambres à coucher en surplus..., afin de centraliser le chauffage dans les endroits les plus indispensables du logis.

Le nouveau propriétaire terminera la maison selon son goût et ceux de l'époque... Il pourra laisser l'intérieur de la nouvelle demeure en pièces de bois ou en planches naturelles; blanchir à la chaux les murs et les plafonds au moins une fois l'an; ou bien les couvrir de mortier (pour unir le mortier, on utilisait du poil de vache); et finalement utiliser les premiers composés de peinture...

(Essai..., p.28.)

DU SENTIER À L'AUTOROUTE

Sur la rive, le premier sentier fut ouvert par les Sauvages, il longeait le fleuve depuis Gaspé jusqu'à Québec et au-delà.

Puis, à mesure que les colonies se multiplièrent, en plus de les réunir uniquement par les voies d'eau, on ouvrit progressivement à l'intérieur des terres, des routes plus ou moins primitives pour la circulation des courriers.

Un document de 1775 nous permet de constater qu'une route était ouverte depuis "Pointe Lévi jusqu'à Kakouna". (R. Lebel, p.99).

Avant la construction du Chemin du Roi (1798), le premier rang devait longer le fleuve, entre la grève et la falaise. En labourant cette bande de terre, excellente pour la culture des patates, il arrive encore de trouver des morceaux de mortier des anciens "solages".

Quant au 2^e rang, il passait à peu près où passe aujourd'hui l'autoroute. On y retrouve encore des fondations et des puits.

Le 2^e rang actuel a été ouvert vers 1840. C'est l'installation de la voie de l'Intercolonial, en 1872, qui a provoqué la montée massive de l'ancien au nouveau 2^e rang.

(R. Lebel, p.277).

CULTURE / ÉLEVAGE

Quand la préparation de la terre est terminée, la vie du colon devient moins pénible. Sa principale occupation n'est plus de défricher mais d'obtenir de ce sol la récompense de son labeur. Il devient alors cultivateur.

Malgré que le sol ait atteint un état propre à la culture, diverses attentions devaient encore lui être attribuées. Les roches gênantes au labourage étaient enlevées; des drains étaient creusés afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie et de la fonte des neiges. La terre devait être fertilisée puis hersée; cette dernière opération permettant d'adoucir les labours et de mélanger le fertilisant à la terre.

Les semences étaient faites en mai. Quand la terre était prête, on semait le blé à la main. Par la suite, le terrain était hersé afin d'enterrer les graines. Puis, on semait de l'orge, de l'avoine, du seigle, du lin, du foin (graine de trèfle et de mil), du sarrasin, du maïs... Le blé peut être ensemencé dans n'importe quelle terre; par contre, les autres cultures exigeaient surtout de la terre sablonneuse. La pomme de terre nécessite ce dernier genre de terre; les premières provenaient des États-Unis et on les appelait 'patates purifiques' car elles étaient jaunes. Cette culture demandait beaucoup de travail car à cette époque, la pomme de terre était



semée à la main; elles étaient disposées une à une dans le sol puis enterrées. Mais, durant l'été, on devait 'renchausser' les rangs, car ce légume grossissant, la terre qui le recouvrait devenait insuffisante. Si elle est exposée à la lumière, la pomme de terre se photosynthétise et devient alors impropre à la consommation.

Afin de compléter l'alimentation, de petits jardins étaient cultivés. On pouvait y trouver: fèves (vertes ou jaunes), carotte, betteraves, laitue, tomates, navets, concombres, choux, persil, pois... On plantait aussi des arbres fruitiers tels que pommier, prunier, cerisier... On cueillait des petits fruits sauvages: fraises, framboises, bleuets, groseilles...

En août, le foin est prêt à être ramassé. Le travail accompli à cet effet était long à cause des instruments qu'on employait. La faucille était l'instrument utilisé pour couper le foin. Quand celui-ci était suffisamment sec, on le râtelait à la main avec un rateau de bois. Ensuite, une charrette ou un tombereau à barreaux aidait à transporter la récolte à la grange. C'est avec le foin que vaches, veaux et chevaux seront nourris durant la saison hivernale.

Le blé était coupé à la faucille et assemblé en gerbes. Ensuite on le transportait à la 'batterie' où il était battu au fléau et criblé. Les 3 produits obtenus étaient l'écorce, l'amande et la paille. L'amande servait à fabriquer la farine blanche pour le pain. L'écorce donnait le son et le gruau rouge qui, avec la paille, nourrissait les animaux. On obtenait toutes ces transformations soit au moulin de l'Isle Verte ou de Rivière-du-Loup.

La farine de l'orge mélangée avec le blé, le son et le gruau était employée à nourrir les poulets, poules et cochons.

Le dernier produit à être récolté était la pomme de terre; elle exigeait autant de travail que les autres récoltes. On creusait à la pioche ou on brisait les rangs à la charrue pour les déterrer, puis on les ramassait à la main. À la fin de septembre ou au début d'octobre, tout était terminé. On pouvait alors commencer les labours.

Les différents ensemencements faisaient varier la façon et le temps de récolte.

Le travail aux champs occupait une grande partie du temps du cultivateur mais il devait aussi se livrer à diverses autres tâches; ces occupations se concentraient surtout autour des animaux. Il devait traire 10 à 12 vaches à la main. Le lait recueilli était écrémé: l'écrémeuse ressemblait à une chaudière très longue, comme un tuyau, ayant à la base un petit robinet. L'écrémeuse était gardée dans l'eau froide pendant un certain temps. La crème montait dans le haut, ensuite le robinet était ouvert dans le but de faire couler le lait sec. Une petite vitre située à la base de l'écrémeuse permettait de voir la séparation du lait et de la crème et ainsi de fermer le robinet au bon moment. Le lait sec en surplus servait à nourrir les bébés cochons, les veaux et les poules. La crème servait à la fabrication du beurre et du fromage.

On trayait les vaches deux fois par jour: le matin et le soir, de l'automne jusqu'au printemps. Pendant l'hiver, à cause d'une moins bonne qualité de nourriture (paille, foin sec), on les trayait une fois par jour, généralement le soir. Le lait était aussi riche que celui obtenu durant l'été.

À la ferme, on pouvait élever d'autres animaux tels que le mouton, l'oie, le canard, le porc, la dinde...

Comme nous venons de le voir, le cultivateur commençait les semences en mai et terminait les récoltes fin septembre, début octobre. Entre le début et la fin de cette période, l'occupation de son temps variait en une multitude de tâches: labourer, récolter, et les autres travaux de la ferme.

Avec l'arrivée de l'hiver, les travaux aux champs cessaient presque complètement. Comme toujours, la journée du cultivateur commençait à 5 heures du matin. Il se rendait à l'étable où il s'occupait à des travaux devenus routiniers: tondre les bestiaux, brosser les chevaux, nettoyer l'étable et étendre la paille sur le plancher, donner du foin, des navets et de la moulée aux vaches, nourrir les chevaux, les porcs et les poules. Il devait aussi s'occuper aux autres travaux de la ferme et de la maison. Mais surtout, durant cette période, quand il ne transportait pas le fumier aux champs, le cultivateur de Cacouna se rendait dans les boisés plus au sud, au 'reste' ou ailleurs, soit pour bûcher le bois de construction, soit pour couper le bois de chauffage de l'hiver prochain.

(Essai..., p.35-36).

LA GRANGE

Après la construction d'un abri pour la famille, le colon devait en construire un autre pour les animaux et les récoltes.

Ce bâtiment est généralement logé à une assez grande distance de la maison pour plusieurs raisons. La principale est liée au risque d'incendie: quand un bâtiment brûlait, que ce soit la maison, la grange ou toute autre construction, la distance qui les séparait était souvent une condition de survie. La seconde raison en est une d'hygiène, l'éloignement de la maison et de la grange évitant la présence de mouches, rats et souris, tout en soustrayant les odeurs dégagées par l'élevage de la ferme.

Les premiers bâtiments avaient un solage de bois;

par la suite, les fondations furent construites en pierres des champs solidifiées avec du mortier. Tous les matériaux travaillés à la main étaient préparés d'avance; le nouveau bâtiment à construire était proportionnel à la grandeur de la terre. Par exemple, sur une terre de 2 arpents de largeur par 40 arpents de longueur, la grange pouvait avoir 75 pieds de longueur sur 40 pieds de largeur et 20 à 30 pieds de hauteur. Un bâtiment de cette dimension prenait environ 400 pièces pour la charpente.

Le dimanche, le curé informait la population qu'une corvée aurait lieu chez Monsieur Untel et que ce dernier invitait les voisins et amis à venir aider. À cette époque, dans les campagnes, l'argent était rare et les agriculteurs ne pouvaient payer des travaux d'une telle envergure; tout le monde 's'entraidait', 20 à 30 personnes venant

s'affairer sur le nouveau chantier; un menuisier dirigeait les travaux et était le seul à recevoir une paie.

On assemblait la charpente: le 'gril' en cèdre était placé sur la base de pierre, les poteaux d'épinette se dressaient, les poutres montaient entre les poteaux... les fermes (structures de bois soutenant le comble) étaient groupées. Le comble pouvait avoir 2 formes principales:

- la première était droite et souvent l'extrémité de ce toit se terminait en courbe;
- la suivante, appelée 'comble français', donnait plus d'espace que la forme précédente; ce même toit perdit la courbe à l'extrémité.

Deux à trois jours plus tard, la charpente était terminée.

Un mois environ s'écoulera avant que la bâtisse ne reçoive ses premiers pensionnaires.

(Essai..., p.29).

LA PÊCHE

À la différence des habitants de notre époque, les premiers concessionnaires ne pouvaient compter sur aucune aide extérieure afin de pallier à l'insuffisance des revenus, au manque d'emploi rémunérateur, aux mauvaises récoltes. L'exploitation de la mer était une nécessité pour plusieurs.

Ainsi, lorsque le seigneur concédait une terre, il accordait à ceux qui le désiraient un droit de pêche moyennant certaines rentes.

À Cacouna, la pêche au petit poisson comprenait: le hareng, le saumon, l'aloise, l'éperlan, la loche, la plie, le petit flétan, le caplan, la sardine. On prenait aussi de l'anguille et exceptionnellement de l'esturgeon et du loup-marin.

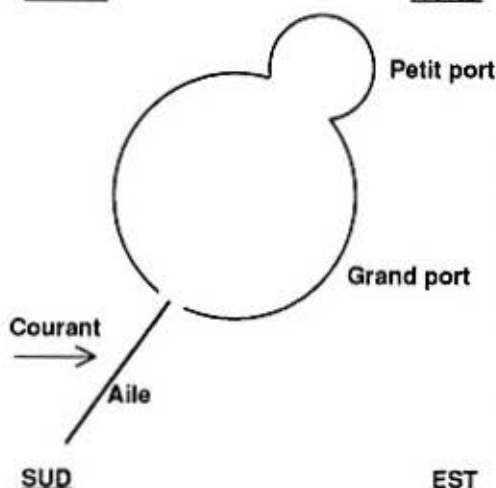
Ce n'est pas d'hier que les gens du Bas Saint-Laurent utilisent la pêche à fascines. Cette méthode remonte aux premiers temps de la Nouvelle-France.

Tendre une pêche n'est pas aussi facile qu'on semble le croire; c'est presque une science en vertu des connaissances qui s'y rattachent. Il ne suffit pas de planter des piquets et de lacer des fascines, encore faut-il connaître les courants marins et les habitudes des poissons. Autant de questions auxquelles seul le pêcheur peut répondre.

Une pêche à fascines se compose d'une aile et de deux ports. Elle prend presque la forme d'un trèfle. Le poisson suit l'aile, entre dans le grand port, puis dans le petit port. C'est là qu'on le prend. L'angle de la pêche est en relation étroite avec le courant. Elle n'est jamais perpendiculaire au chenal; le courant du fleuve est nord-est, alors la pêche prendra une inclinaison permettant au poisson de suivre l'aile. La pêche est faite de piquets de bois franc (bouleau, érable, hêtre) dont la longueur varie en fonction de leur situation. Ceux des ports mesuraient à peu près 13 pieds non plantés. Les piquets de l'aile vont en décroissant légèrement jusqu'au rivage où ils

QUEST

NORD



SUD

EST

mesurent à peu près 9 pieds. Avant de planter un piquet, on creuse un trou d'environ 2 pieds à l'aide d'une pince en fer dont le diamètre égale celui des piquets. Pour planter un piquet, le pêcheur doit monter sur un banc d'environ 8 pieds de hauteur duquel il l'enfonce avec une masse de bois franc. On répète l'opération à tous les 2 pieds. Entre les piquets, on tresse des aulnes (fascines). L'aile est lacée moins serrée que les ports car l'ombre à elle seule suffit à conduire le poisson. Si elle était perpendiculaire au courant, le poisson n'aurait aucune difficulté à passer au travers.

À l'extrémité de l'aile commence le grand port. Le poisson y entre, tourne et finit par pénétrer dans le petit port d'où il ne pourra sortir. Le pêcheur à marée baissante s'y rend en chaland; il entre dans le petit port, ferme la porte d'entrée et ramasse le poisson à l'aide d'une seine (filet accroché à 2 bâtons de 10 pieds).

Très tôt au printemps, à l'époque où la marée descend à son plus bas, la plantation des piquets des petit et grand ports commence. C'est le plus urgent. Le temps nécessaire au laçage des fascines et à la pose des piquets varie en fonction de l'étendue de la pêche (environ 15 marées). On détend la pêche tard à l'automne.

Ce genre de pêche est bon pour la majorité des poissons sauf l'anguille qui se prend dans des coffres, car elle cherche à se cacher et se tient au fond de l'eau.

Aux environs de l'Ascension et à l'automne, le hareng est abondant, l'aloise à la fin mai, début juin, l'éperlan au printemps et à l'automne, le caplan au printemps, l'esturgeon en juillet, la sardine grasse à l'automne et le saumon au commencement de juin jusqu'à la fin d'août.

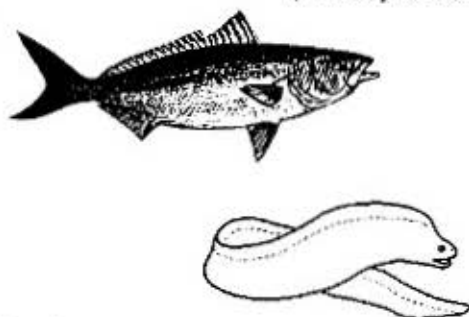
Pour prendre du saumon, on attend du temps calme et chaud. Ce poisson voyage à fleur d'eau de façon à voir le jour tout le temps. Certains pesaient entre 40 et 50 livres.

Certains pêcheurs attrapaient occasionnellement des loups-marins. La fréquence de ces captures variait d'une pêche à l'autre à tel point que personne ne vivait de cette pêche spécifique. Pourtant, certaines années, le loup-marin constituait une source de revenus spéciale.

À part le loup-marin, il est arrivé que des pêcheurs prennent des 'vaches de mer' et quelques marsouins. Habituellement, le marsouin n'entre pas dans la pêche. Il se contente de manger après la pêche. Quoi qu'il en soit, on se servait du lard pour faire de l'huile. Avec l'huile de marsouin, on frottait les pattes de cochon en guise de traitement médical.

Le poisson qui n'était pas vendu immédiatement était soit fumé (hareng) ou salé (harang et sardine). On n'utilisait pas le poisson qu'à la consommation; on s'en servait aussi beaucoup comme engrais. Des gens de l'île aux Coudres venaient chercher des barils de poissons ici pour semer leurs patates.

(Essai..., p.49-51).



THE MALECITES (* 4)

For a long time the Malecites were called the Etchemins. Indeed, at times they were confused with the Algonquins and Abenakis, or were called the Amalecites or Malechistes.

The Viger reserve was formed in 1827 and was one of the first concessions of land granted to the Amerindians in Québec. It was located on the banks of the Verte river, near the parish of Isle-Verte, whose pastor served the Malecites as well. By allocating these fertile lands to the Malecites, the Canadian government hoped they would take up agriculture. However, they seemed to prefer their nomadic way of life and the 20 to 25 families on the reserve rarely lived there.

Nevertheless, in 1850, a government agent visiting the reserve wrote that the Malecites living there grew wheat, barley, rye, oats and potatoes, and that their crops compared well with those of the "Canadians", their neighbours.

In 1840, a dispute arose over the land of the reserve. The neighbouring population wanted the Canadian government to take it back and sell it to them. One of the reasons given was that the Malecites showed little interest in the land, which they neither wished to cultivate themselves nor allow anyone else to cultivate. In 1869, after a few months of negotiations, the Malecites agreed to cede their lands under certain conditions. The following year, the lots were sold at auction.

The loss of their land accelerated the dispersal of the Malecites. In 1875, the Government of Canada granted them land in the county of Whitworth with a view to reuniting them again. The land was not suitable for agriculture, and the malecites' efforts to grow crops were unsuccessful. They left the land and settled around Cacouna where they had lived for many generations. In 1891, the federal government purchased a small lot there for their use. The number of Malecites living on this plot of land never exceeded ten people, and the place has been uninhabited since 1970.

The next time the Malecites were heard from was in 1987. That year, 130 of them gathered in Rivière-du-Loup to elect a chief and a national council. The council forwarded a request for official recognition to the gouvernement du Québec. In 1989, the National Assembly officially recognized the Malecites, who speak French, as the eleventh aboriginal nation in Québec.

English summary

FROM "LA SEIGNEURIE LEPARC" TO KAKOUNA.

December 23, 1673: Concession of "La Seigneurie Leparc" to "sieur Daulier Duparc". It enclosed most of the Cacouna of today.

1675: Sieur Duparc, not keeping his obligations, the Concession went to "sieur Aubert de la Chesnaye", owner of "la Seigneurie de Rivière-du-Loup", and of many other lands. In fact, La Chesnaye was merely a land speculator and the first "millionnaire" of the country. As he was not even residing in Rivière-du-Loup (but in Québec), and more interested in fur trading and land owning than in colonization, we understand why our area was colonized so belatedly.

1721: In a report from 1721, we can read that there was no settlement in the fief Leparc at that time, but there must have been some on the Presqu'île of Kakona.

October 1758: Some Acadians, making their way through the woods from Grand-Pré and Beauséjour (Maritimes) where English soldiers were pursuing them, finally arrived to the "habitations of Cacouna". They left the following spring.

1770: Father La Brosse writes about his mission with the "Acadians of Cacouna"... (R. Lebel, p.38).

1765: First "concessionnaires". From "le Papier Terrier" of 1825, we know that among the first concessionnaires in Cacouna under the English Occupation were the: Saindon, Goodier, Doucet, Good, Bergeron, Guérette, Guichard, Pominville, Sanson, Lego, Guyard, Boileau, Warden, Lambert, Grandmaison, Marin, Côté, Lebel...

"KAKONA" was first used to name the Presqu'île of Gros-Cacouna. The coastal area was successively named "Seigneurie Leparc", and "Concession St-George de Kakouna". Finally when "Kakouna" started being used alone, the word "GROS" was added to Kakona for the Presqu'île.



From the footpath to the highway.

The first path followed by the foot-travelers was an Indian path along the St-Lawrence river from Gaspé to Québec and beyond...

As the settlements grew, better "inner roads" were opened, making the way easier for the "couriers".

Prior to the construction of "Le chemin du Roi" (1798), the main road (premier rang) must have been built along the river, between the beach and the cliff. Parts of early foundations were discovered in this area.

The second road (2e rang) was located approximately on the same site as the actual highway.

The French Canadians of today have their origin in the French and Indians of the 1700's, before the English Conquest. Also, their uniqueness come from their acclimation to the severity of the Canadian environment, and it's especially in the country, through their habitation, their clothing, their food and their overall way of life that the Canadian culture flourished most effectively.

DOCUMENTS CITÉS



DOCUMENTS CONSULTÉS

- 1- *Brève Histoire du Québec*, J. Hamelin et J. Provencher, Boréal, 1987.
- 2- *Le Saint-Laurent et ses îles*, Damase Potvin, Garneau, 1945.
- 3- *Au Pays du Porc-épic, Kakouna*, Réal Lebel sj, Le comité des Fêtes de Cacouna, 1975, 2e impression en 1993.
- 4- *Les Amérindiens et les Inuit du Québec d'aujourd'hui*, Secrétariat aux affaires autochtones, et Les Publications du Québec, 1992. (*The Amerindians and Inuit in today's Québec*).
- 5- *Rivière-Ouelle 1672-1972*, Paul-Henri Hudon, Comité du Tricentenaire, 1972.
- 6- *Essai sur l'histoire civile et sociale de Kakouna*, Perspectives Jeunesse 'Kakouna 1825', 1975. (Participants: André Dionne, Ginette Beaulieu, Yves Lebel, Nicole Dionne, Lynda D. Pelletier, Suzanne Lebel, Christiane Dionne, Georges Pelletier).
- 7- *Rivière-du-Loup et son portage*, Paul-Louis Martin & coll., Librairie Beauchemin, Editeur officiel du Québec, 1977.

- 8- *Great Canadian Lives: Portraits in Heroism to 1867*, Ford, MacLean, Wansbrough, Nelson Canada, 1985.
- 9- *Encyclopédie des Antiquités du Québec*, Michel Lessard, Huguette Marquis, Les éditions de l'Homme, 1971.
- 10- *La vieille Rivière-du-Loup, ses vieilles gens, ses vieilles choses, 1673-1916*, Louis-Philippe Lizotte, Garneau Histoire, 1973.
- 11- *La Geste de Rivière-du-Loup*, Daniel Pelletier, Maurice Dumas, Centre de Recherche du Grand-Portage (no 1), 1973.
- 12- *Voyages au Canada*, Jacques Cartier, FM/La Découverte, Paris, 1981.

